

SAMUP : Syndicat des Artistes-Interprètes et Enseignants de La MUsique, de La Danse, des Arts Dramatiques et des Autres Métiers Connexes du Spectacle -Union Nationale SAMUP-



DECLARATION D'ADHESION ET MANDAT

		N° Matricule * :* ne rien inscrir						
Je soussigné(e):			* ne rien inscrire					
NOM (en majuscu	ıles)							
Prénoms:		•••••						
Instruments ou dis	scipline(s):	•••••						
Domicile:	•••••	•••••						
Code postal:	Ville :							
Né(e) le :	à		Dépt. :					
Nationalité :	Tél. :	•••••	Fax :					
E-mail :		site internet	:					
Intermittent	Permanent	Enseignant	Portable					
Musique (classique	e, variétés, jazz)** Dar	_	contemporaine, jazz)**					
			Fants à charge : ** rayer les mentions inutiles					
Déclare par la p qualité de membre Interprètes et Ense Danse, Des Arts Dr connexes du Specta En conséquence, je a) A acquitter libre ou rappel, le mont suelle dont le taux b) A respecter les	résente adhérer libre actif au Syndicat Des Aignants de La MUsique ramatiques et des autre acle (S.A.MU.P.). Em'engage: Ement ou sur simple résent de la cotisation mest fixé par le Conseil s statuts et le règlemainsi que les règles d	ment en Ar-tistes- ie, De La s métiers equisition en- syndical ent inté-	Je déclare en outre donner mandat total et absolu au S.A.MU.P. pour me représenter dans tous les litiges qui résulteraient d'infraction aux conventions, contrats ou protocoles d'accord collectifs ou individuels qui se produiraient au cours des emplois que je serais appelé à tenir et je m'engage par ailleurs à ne pas commettre d'actes qui puissent nuire au Syndicat et à la profession. Le mandat ci-dessus ne prendra fin qu'en cas de démission ou de radiation du Syndicat.					
		Fait à	ı le					
L'adhérent(e) doit écrir	re de sa main : « LU ET AP	PROUVE» et sig	gner.					
	ADHESION							
Droit d'adhésion:),00€						
Timbres mer	nsuels***:	•••••						
Total :								

*** Voir tableau au verso pour le montant de la cotisation







BARÈMES 2024 SAMUP EN €UROS

FORMULE : Adhésion 30,00 €uros + 6 mois de cotisations lors de l'adhésion

La cotisation syndicale est déductible à 66 % de vos impôts

TIMBRES MENSUELS		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Salaire inférieur à 1 241,51€ (SMIC : 1 709,28 €		1% sur les revenus globaux											
de 1 241,51€ à 1 709,28 €	12.56	25.12	37.68	50.24	62.80	75.36	87.92	100.48	113.04	125.60	138.16	150.72	
de 1 709,28 € à 2017,70 €		33.82	50.73	67.64	84.55	101.46	118.37	135.28	152.19	169.10	186.01	202.92	
de 2 017,71 € à 2 760,91€		44.90	67.35	89.80	112.25	134.70	157.15	179.60	202.05	224.50	246.95	269.40	
de 2 760,92€ à 3 300,29€		52.94	79.41	105.88	132.35	158.82	185.29	211.76	238.23	264.70	291.17	317.64	
de 3 300,30€ à 4 519,33 €		61.64	92.46	123.28	154.10	184.92	215.74	246.56	277.38	308.20	339.02	369.84	

Le SAMUP demande à ses adhérents ayant des revenus de plus de 4 519 € par mois de bien vouloir verser des cotisations correspondant à la juste appréciation de leurs revenus.

Etudiants entrant dans la profession : 30,00 € pour l'année.

Retraités sans activité professionnelle musicale : 30,00 € pour l'année. Retraités avec activité musicale : tarif correspondant aux revenus globaux. Chômeurs non secourus : gratuit pour les mois sans activité professionnelle.

Chômeurs secourus: tarif correspondant aux revenus globaux (salaires + indemnités chômage).

E-Mail: samup.synd@gmail.com — Site: www.samup.org